



Cycle terminal
Série STMG - Économie

Programme d'économie (publication au BO le 29/03/12)

Ces documents peuvent être utilisés et modifiés librement dans le cadre des activités d'enseignement scolaire, hors exploitation commerciale.

Toute reproduction totale ou partielle à d'autres fins est soumise à une autorisation préalable du Directeur général de l'enseignement scolaire.

La violation de ces dispositions est passible des sanctions édictées à l'article L.335-2 du Code de la propriété intellectuelle.

Février 2012

ÉCONOMIE

Cycle Terminal de la série sciences et technologies du management et de la gestion

I. INTRODUCTION

I.1 - Finalités et objectifs

L'enseignement de l'économie poursuit un objectif général de compréhension du monde contemporain en ce qui concerne les rapports que les hommes engagent entre eux et avec la nature, dans leurs activités de production, d'échange et de consommation.

La connaissance des concepts et des mécanismes économiques, ainsi que la sensibilisation aux grands enjeux économiques et sociaux actuels doivent permettre à l'élève de devenir responsable de ses choix en tant que citoyen et en tant qu'acteur de la vie économique.

L'enseignement de l'économie s'inscrit dans un projet éducatif global et poursuit quatre objectifs opérationnels :

- apporter les connaissances économiques sollicitées par l'étude des sciences de gestion et du management ;
- participer à la culture et à la formation générale de l'élève en l'amenant à s'interroger sur les enjeux économiques majeurs et à mieux les comprendre ;
- permettre l'acquisition des méthodes qui développent le sens de l'observation et la capacité d'analyse des phénomènes économiques, avec un souci de rigueur et d'objectivité ;
- contribuer à l'éducation citoyenne de l'élève, en l'amenant à construire un discours argumenté et à développer un esprit critique.

Chacun de ces objectifs participe à la construction du projet personnel de l'élève. À ce titre, l'enseignement de l'économie en classe de première et terminale contribue à préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures. Il participe pleinement au développement de capacités de raisonnement et de réflexion, ainsi qu'à l'acquisition de méthodes de travail autonome.

I.2 - Positionnement

L'enseignement de l'économie dans la série technologique tertiaire répond à un objectif de compréhension du monde contemporain et de ses enjeux actuels. L'approche de la discipline sera ancrée sur l'observation et la compréhension des phénomènes réels. Elle sera nécessairement distincte d'une démarche purement académique, fondée sur la maîtrise d'un corpus théorique.

Le programme de la classe de première et de terminale STMG est construit autour de onze grandes questions économiques. La richesse des problématiques suggérées doit être relativisée eu égard à la dimension descriptive et/ou circonscrite des sous-thèmes proposés. L'ordre des thèmes proposés s'inscrit dans une logique didactique, qu'il s'avère opportun de respecter, même si des aménagements subsidiaires peuvent être envisagés dans le cadre de la liberté pédagogique de l'enseignant. La logique d'ensemble est de montrer que l'interaction entre État et marché est au cœur des principales questions économiques. Si certains thèmes de la classe de première sont entièrement dédiés au fonctionnement concret des marchés, d'autres en classe de terminale traitent exclusivement de l'intervention de l'État dans le domaine économique et social.

En introduction de cet enseignement (thème 1), il convient, tout en s'appuyant sur les acquis des élèves, de présenter les principaux objets d'étude de la science économique. La création de richesse et les débats liés à sa mesure et à sa répartition, puis l'affectation des revenus des ménages, constituent une suite logique au premier thème. Ensuite la création de richesse et la production amènent à poser la question du mode de financement de l'activité économique. Il convient enfin de situer cette activité dans le cadre du système économique actuel caractérisé par l'économie de marché, tout en appréciant le degré d'intensité concurrentielle ainsi que le sens et la portée de l'intervention de l'État sur les marchés de biens et de services.

En classe de Terminale, l'approche est davantage centrée sur la nécessaire régulation de l'activité économique par l'État ou des institutions internationales. Le premier thème étudié permet d'analyser les spécificités du marché du travail et d'aborder, les principales explications du chômage contemporain. L'observation et l'analyse seront ensuite élargies à l'ensemble des risques sociaux dont le corollaire est la légitime / nécessaire intervention de l'État, ce dernier disposant de marges de manœuvre de plus en plus réduites, sur le plan social mais aussi sur le plan économique (cf. thèmes 8 et 9). L'observation des flux d'échanges internationaux, et de leurs déséquilibres, ainsi que

la nécessité de mettre en œuvre une croissance soutenable constituent les deux derniers thèmes abordés et illustrent l'idée qu'une régulation s'avère indispensable.

I.3 - Présentation générale

Le programme se présente sous la forme d'un tableau à trois colonnes indissociables. Une lecture horizontale, et non verticale, s'impose pour comprendre la logique d'enseignement de chaque sous-thème. Le programme est scindé en deux pour délimiter les thèmes relevant de la classe de première (thèmes 1 à 6) de ceux relevant de la classe de terminale (thèmes 7 à 11). Il semble néanmoins indispensable que les enseignants de la discipline, qu'ils interviennent en classe de première ou de terminale, possèdent une connaissance partagée de l'ensemble des thèmes et notions traités.

La première colonne indique les thèmes qui structurent le programme. Chaque thème soulève une question, le plus souvent problématisée, ayant pour finalité de présenter les différents termes du débat relatifs aux grands enjeux économiques actuels. L'ordre de présentation des thèmes répond à une certaine logique. Il ne s'agit cependant pas d'une proposition de progression pédagogique. Le professeur est libre d'aborder les thèmes dans l'ordre qui lui semble pertinent, notamment pour permettre à certaines notions économiques d'éclairer ou d'accompagner l'étude de notions abordées par les autres programmes. Le pourcentage porté dans cette colonne fournit une indication sur le poids du thème par rapport au volume horaire global élève pour l'année considérée (cours et travaux de groupe). Cette indication doit permettre à l'enseignant de construire sa progression et fournit un repère quant au degré d'approfondissement du thème.

La deuxième colonne fournit, pour chaque thème, l'ensemble des notions que les élèves doivent maîtriser. Cette liste est exhaustive, avec pour objectif de bien circonscrire l'étendue du programme. Par ailleurs, les notions doivent être mobilisées et présentées aux élèves de manière à répondre à la question soulevée dans le thème considéré.

La troisième colonne apporte des précisions quant au contexte et aux finalités de l'étude. Elle débute par une ou deux phrases qui replacent le thème dans son contexte général et apporte des informations sur le périmètre de l'étude. Elle peut aussi fournir des références méthodologiques ainsi que des objectifs en termes d'apprentissages.

I.4 - Indications méthodologiques

L'enseignement de l'économie constitue un enseignement dynamique qui prend son sens dans l'acquisition des mécanismes économiques fondamentaux permettant de comprendre les grandes évolutions qui affectent notre société. L'apprentissage des concepts est un moyen pour les élèves d'appréhender leur environnement en s'inscrivant, de manière permanente, en phase avec l'actualité. À cette fin, les ressources pédagogiques utilisées doivent être suffisamment récentes pour rattacher les élèves à l'environnement économique réel et actuel.

Dans un même souci, les ressources peuvent également être de nature historique, géographique ou managériale pour souligner la globalité des explications des phénomènes économiques et sensibiliser les élèves à la transversalité des approches. Les élèves doivent être sensibilisés à la transversalité entre les différentes disciplines.

L'enseignement de l'économie impose donc un recours à des ressources "vivantes" accessibles notamment par des moyens numériques. À titre d'exemples, peuvent être mentionnés les sites Internet donnant accès à des séries statistiques actualisées, des animations graphiques de données réelles ou des documents vidéo montrant la réalité de situations économiques. Il est important que les enseignants d'économie puissent utiliser dans leur pratique pédagogique courante les technologies de l'information et de la communication. L'accès à des salles équipées de postes multimédia et/ou de système de vidéo projection est une nécessité.

Enfin, le programme fournit une liste précise des notions à aborder. Certaines d'entre-elles peuvent faire appel à d'autres concepts qu'il n'est cependant pas toujours judicieux de nommer sous peine d'en rendre l'apprentissage contreproductif. L'apprentissage des élèves ne peut être celui de définitions de notions déconnectées de toute réalité pratique. Il convient que les élèves soient en mesure d'utiliser les notions et les mécanismes économiques à l'occasion d'analyses de situations réelles ou de données quelles qu'en soient leurs formes (séries statistiques, graphiques, cartes, etc.).

Pour ce faire, l'élève doit développer à l'occasion de l'enseignement de l'économie les capacités à :

- rechercher une information pertinente dans un corpus documentaire (lire et comprendre le document sous quelque forme qu'il soit, trier et classer les informations) ;
- synthétiser les informations prélevées ;

- organiser l'exposé écrit de ces informations ;
- analyser ces informations au regard des notions économiques acquises ;
- avoir un regard critique sur les documents porteurs d'informations ;
- développer une argumentation économique structurée en mobilisant des connaissances.

L'acquisition de ces capacités d'observation, d'analyse et de réflexion doit permettre à l'élève d'exprimer sous différentes formes (exposés oraux, travaux rédigés, participation à des débats...) sa compréhension de l'environnement économique.

Il convient par ailleurs de souligner que la maîtrise de la langue écrite est une métacompétence fondamentale, vecteur de l'apprentissage des élèves en économie, comme dans les autres disciplines.

II. PROGRAMME

THÈMES	NOTIONS	CONTEXTE ET FINALITES
I. quelles sont les grandes questions économiques et leurs enjeux actuels ? (15%)		<i>Ce premier thème reprend des notions nécessairement étudiées en classe de seconde (SES ou PFEG). Il s'agit de présenter l'objet de l'économie en tant que sciences et de poser ses enjeux dans un monde en mutation, en s'appuyant sur les acquis des élèves. L'étude des notions et contenus ne peut se limiter à une présentation théorique mais doit se faire en recherchant systématiquement le lien avec les problèmes sociétaux actuels.</i>
I.1. Production, répartition, dépenses	<ul style="list-style-type: none"> - Les choix économiques, les besoins, les biens et les services, la rareté. - La production. - Les formes de la répartition. - Les dépenses de consommation, d'investissement. 	<p>Le problème économique consiste, pour des individus et des groupes, à hiérarchiser leurs besoins, puis à effectuer des arbitrages entre ces besoins sous la contrainte de leurs ressources disponibles. Les questions de la production (quoi produire et en quelle quantité ?), de la répartition des richesses et des choix de dépenses déterminent une organisation sociale.</p> <p><i>La notion de rareté peut être traitée en relation avec les enjeux des marchés internationaux de minerais, ou les tensions sur les terres agricoles. La problématique du manque d'offre face à une augmentation de la demande, en particulier du fait des pays émergents, permet d'étudier la notion de rareté sous un aspect géopolitique.</i></p>
I.2. Les agents économiques	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents agents économiques et leur fonction principale. 	<p>Les acteurs économiques, en cumulant plusieurs fonctions (entrepreneurs individuels et ménages, banques et assurance, associations parapubliques...), sont difficilement réductibles aux « secteurs institutionnels » définis par la comptabilité nationale.</p> <p><i>L'étude des agents doit permettre d'aller au-delà des définitions pour mesurer le réel impact des fonctions économiques sur la vie des individus.</i></p>
I.3. Les échanges économiques	<ul style="list-style-type: none"> - La spécialisation, l'échange, le prix. - Les interrelations entre les agents économiques. - Les fonctions de la monnaie. 	<p>Les choix économiques conduisent naturellement à l'échange, lequel se réalise dans le cadre d'un marché, lieu physique ou virtuel, et sont indissociables de la spécialisation des individus. Il en découle des interrelations multiples. <i>A partir de quelques exemples, on montrera les interrelations (flux monétaires, flux réels) qui existent entre les agents économiques</i></p> <p>La monnaie constitue un instrument essentiel de l'activité économique. Elle permet de se procurer tout bien ou service vendu sur un marché et sert à la fois d'intermédiaire des échanges, de réserve de valeur et d'unité de compte. Par rapport aux autres actifs, elle a la propriété d'être acceptée comme moyen de paiement universellement, immédiatement et sans coût.</p>

THÈMES	NOTIONS	CONTEXTE ET FINALITES
<p>II. Comment se crée et se répartit la richesse ? (23%)</p>		<p>La richesse d'une nation est évaluée par les organismes statistiques (l'Institut national de la statistique et des études économiques ou INSEE, en France) à partir du Produit intérieur Brut (PIB). Ce produit est le résultat de la combinaison productive des facteurs de production, qui évolue notamment sous la pression des progrès technologiques. Plusieurs points de débats doivent être abordés : l'efficacité de cette combinaison sur le plan économique mais également social, le degré de pertinence du PIB comme indicateur de mesure de la richesse créée et enfin l'évolution de la répartition de cette richesse entre les différents acteurs et ses effets.</p>
<p>II.1. La combinaison des facteurs de production et l'évolution des technologies</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les facteurs de production : le travail, le capital et l'investissement, les ressources naturelles, le savoir et l'information. - La productivité et les gains de productivité. 	<p>L'efficacité de la combinaison productive est étudiée au regard des choix technologiques mis en œuvre, de la substitution capital/travail possible et des incidences en termes d'emplois et de qualification des individus. Elle pose également le problème de la maîtrise du savoir et de l'information nécessaire pour rester concurrentiel sur les marchés.</p> <p>L'efficacité des facteurs de production est appréhendée à travers la notion de productivité. Les gains de productivité sont étroitement liés à l'investissement en capital humain.</p>
<p>II.2. La mesure de la production et ses limites</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La valeur ajoutée, le Produit intérieur brut (PIB). - Le taux de croissance du PIB. 	<p>Au niveau microéconomique, la création de richesse est évaluée par la valeur ajoutée produite par les agents économiques.</p> <p>Au niveau macroéconomique, la richesse produite est évaluée par le produit intérieur brut (PIB).</p> <p>Le taux de croissance du PIB reste ainsi le principal critère pour mesurer le dynamisme économique d'un pays. Cet indicateur reste toutefois imparfait et présente de nombreuses limites.</p> <p><i>L'étude d'indicateurs alternatifs sera abordée avec le thème traitant de la notion de croissance soutenable.</i></p>
<p>II.3. La dynamique de la répartition des revenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les revenus primaires : les revenus du travail, les revenus du capital, les revenus mixtes. - Le partage de la valeur ajoutée. - Les revenus de transfert. - Le revenu disponible. 	<p>L'étude du revenu met en évidence la diversité de ses origines – travail (salaires, traitements) capital (intérêts, dividendes) et propriété (loyers) – ainsi que les enjeux de la répartition initiale entre les différents agents.</p> <p>Le partage de la valeur ajoutée connaît des évolutions importantes sur le long terme qui modifient les équilibres de la répartition des revenus primaires.</p> <p><i>En complémentarité avec les programmes de sciences de gestion et de management des organisations, le partage de la valeur ajoutée sera étudié au niveau macroéconomique et dans une perspective dynamique.</i></p> <p>Les revenus de transfert ont pour objectif de corriger en partie la répartition primaire des revenus issus du partage de la valeur ajoutée. En prenant en compte les prélèvements obligatoires, on aboutit au revenu disponible.</p>

THÈMES	NOTIONS	CONTEXTE ET FINALITES
<p>III. Comment les ménages décident-ils d'affecter leur revenu ? (10%)</p> <p>III.1. L'arbitrage entre consommation et épargne</p> <p>III.2. L'évolution du mode de consommation</p>	<p>- Les déterminants de la consommation et de l'épargne.</p> <p>- Le pouvoir d'achat.</p> <p>- Les coefficients budgétaires.</p> <p>- La structure de la consommation.</p>	<p>Le revenu des ménages se partage entre consommation et épargne en fonction d'un certain nombre de critères dont le principal est le revenu. L'évolution du mode de consommation se traduit par une modification de la part des différents biens et services dans le budget des ménages. Cette évolution peut être contrainte (part de l'énergie) ou révélatrice d'un progrès (dépenses d'éducation ou de santé par exemple).</p> <p>Le revenu disponible se répartit entre consommation et épargne. Cette répartition illustre la résolution du problème économique du ménage, à savoir la recherche de la plus grande satisfaction, par une consommation immédiate ou différée. Les choix de consommation et d'épargne sont déterminés par des critères économiques, sociaux et culturels. Il convient également de mettre en évidence les effets, dans le temps, de l'évolution du pouvoir d'achat sur la structure de consommation des ménages mesurée par les variations des coefficients budgétaires.</p>

THÈMES	NOTIONS	CONTEXTE ET FINALITES
<p>IV. Quels modes de financement de l'activité économique ? (17%)</p> <p>IV.1. La situation financière des agents économiques</p> <p>IV.2. Financement direct et financement indirect</p>	<p>- Les capacités et besoins de financement.</p> <p>- L'autofinancement.</p> <p>- Le financement direct et le marché financier.</p> <p>- Les titres financiers.</p> <p>- Le financement indirect et les banques</p>	<p>Ce thème présente la manière dont peuvent être satisfaits les besoins de financement de l'économie afin de soutenir l'investissement et la consommation et donc être vecteurs de croissance économique. Il expose le poids respectif des marchés financiers et des banques dans le financement de l'économie, tout en soulignant leur forte interdépendance.</p> <p>Le financement de l'économie consiste à mettre en relation les agents ayant des capacités de financement avec ceux ayant des besoins de financement. Au niveau de la nation, le besoin de financement est bouclé par un recours au marché financier mondial. <i>Les propos seront illustrés par la situation globale de quelques pays largement débiteurs ou créanciers.</i></p> <p>L'autofinancement consiste, pour un agent économique, à pouvoir satisfaire lui-même tout ou partie de ses besoins de financement. Il constitue, selon les périodes, une ressource plus ou moins importante dans le financement des entreprises.</p> <p>On distingue deux principaux circuits de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le financement direct où les agents à besoins et à capacités de financement se rencontrent directement sur les marchés de capitaux où ils s'échangent des titres financiers (actions et obligations). Si ces titres sont initialement émis sur le marché primaire, ils sont ensuite échangés sur le marché secondaire (bourse des valeurs) ; - Le financement indirect où des institutions financières servent d'intermédiaire entre les agents à besoins et à capacités de financement : on parle à ce titre d'intermédiation financière. Les banques jouent un rôle prépondérant par l'octroi de crédits, dont le taux d'intérêt constitue le prix.

THÈMES	NOTIONS	CONTEXTE ET FINALITES
<p>V. Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ? (18%)</p> <p>V.1. L'intensité de la concurrence selon les marchés</p> <p>V.2. Les moyens de réduire l'intensité concurrentielle</p>	<p>- Les marchés concurrentiels.</p> <p>- La loi de l'offre et de la demande</p> <p>- Les innovations, la différenciation, les ententes.</p> <p>- Le monopole, l'oligopole</p>	<p>Le marché concurrentiel reste la référence dans un système d'économie de marché. Toutefois, l'intensité concurrentielle varie selon les marchés considérés, notamment selon leur degré d'exposition à la concurrence mondiale. Elle n'est cependant pas figée et peut évoluer sous l'effet de différentes stratégies mises en œuvre par les entreprises ou de l'entrée de nouveaux concurrents.</p> <p>L'observation du fonctionnement de marchés particuliers locaux et/ou nationaux (marché de l'immobilier, marché de la téléphonie mobile, marché de l'aéronautique par exemple...) permet de définir les invariants du fonctionnement d'un marché concurrentiel. <i>On se limitera à repérer les types d'offreurs et de demandeurs, la libre-entrée sur le marché et l'accès à l'information. Ces observations devront aboutir à montrer que les marchés présentent des degrés de concurrence variables qui ne sont pas toujours fonction du seul nombre d'offreurs présents.</i></p> <p>Sur un marché concurrentiel, la détermination du prix doit être regardée comme une résultante du fonctionnement du marché.</p> <p>Par contre, les entreprises tentent de s'affranchir de ce mode de détermination pour être en capacité d'imposer leur propre prix sur le marché. Différents moyens peuvent être mobilisés : innovation, différenciation, ententes (licites et illicites), recherche d'une situation de position dominante (monopole, oligopole).</p>

THÈMES	NOTIONS	CONTEXTE ET FINALITES
<p>VI. L'État doit-il intervenir sur les marchés ? (17%)</p> <p>VI.1. La légitimité d'intervention de l'État</p> <p>VI.2. L'État acteur sur le marché des biens</p>	<p>- Les fonctions régaliennes.</p> <p>- Les défaillances du marché.</p> <p>- Les imperfections du marché.</p> <p>- La politique de la concurrence.</p>	<p>Dans l'histoire de nos sociétés, l'intervention économique de l'État a été plus ou moins prégnante. Elle trouve sa légitimité dans les défaillances et imperfections du marché qui soit ne peut offrir le bien, soit le produit de manière non efficiente. La question se pose cependant de déterminer le niveau et les modalités d'intervention qui vont de la simple régulation à l'intervention directe.</p> <p>L'État est un acteur essentiel de l'organisation d'une société. Il remplit les fonctions régaliennes qu'il est seul, historiquement, à assurer.</p> <p>L'intervention de l'État sur les marchés trouve sa légitimité dans les limites de l'économie de marché à prendre en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la présence d'effets externes ; - certaines productions ayant le caractère de biens collectifs ; - les imperfections du marché qui se traduisent par des marchés non concurrentiels. <p><i>Les deux caractéristiques des biens collectifs (non rivalité, non exclusion) sont simplement évoquées à l'aide d'exemples.</i></p> <p>L'État, par son action régulatrice, veille au respect des règles de fonctionnement du marché. Il corrige ses imperfections en</p>

et services	<ul style="list-style-type: none"> - Les autorités administratives indépendantes. - Les services publics. 	<p>menant une politique de protection de la concurrence, soit directement par la mise en place d'une réglementation adaptée, soit par le biais d'agences de régulation. <i>Il sera fait référence à une « autorité administrative indépendante » (ARCEP, AMF, CNIL, CRE, CSA, Autorité de la concurrence...).</i></p> <p>L'État intervient également de manière plus directe par le biais des services publics et des entreprises publiques</p> <p><i>Les principes de services publics sont abordés dans le cours de management des organisations.</i></p>
-------------	---	---

THÈMES	NOTIONS	CONTEXTE ET FINALITES
<p>VII. Le chômage résulte-t-il de dysfonctionnements sur le marché du travail ? (20%)</p> <p>VII.1. Le fonctionnement du marché du travail</p> <p>VII.2. Les explications principales du chômage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'offre et la demande de travail. - La population active et le taux d'activité. - Les emplois typiques et atypiques. - Les négociations salariales - Les contraintes légales et conventionnelles - Le SMIC - Le chômage et le taux de chômage. - La flexibilité du marché du travail. - Le chômage structurel et 	<p>Si le marché du travail présente des similitudes avec le marché des biens, il possède aussi des caractères très spécifiques qui tiennent à la nature de l'offre et de la demande.</p> <p>Le déséquilibre sur ce marché prend la forme du chômage qui a des implications économiques et sociales importantes. Deux conceptions s'opposent pour expliquer ce déséquilibre en mettant l'accent soit sur les conditions de l'offre, soit sur le niveau de l'activité économique.</p> <p>Le travail, comme les produits, fait l'objet d'une offre et d'une demande sur un marché. Ce dernier possède toutefois des caractéristiques et un fonctionnement propres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau individuel, l'offre de travail est fonction de la décision des acteurs d'entrer ou de rester en activité. A l'échelle d'un pays, d'autres facteurs interviennent, notamment la taille de la population active ainsi que le taux d'activité ; - La demande de travail est fonction de la nature de la combinaison productive (dont le coût du travail est une résultante) et du niveau de demande anticipée par l'entreprise ; - Le marché du travail est un marché très segmenté sur lequel on distingue notamment une diversité d'emplois selon le statut juridique (CDI, CDD, CTT) et le nombre d'heures proposées (temps partiel). <p>Le prix sur ce marché - le salaire - résulte à la fois d'un compromis entre employés et employeurs ainsi que d'une négociation entre les représentants des employeurs et les représentants des salariés. Si les négociations et les décisions d'emploi intègrent les contraintes économiques et institutionnelles, la détermination du volume d'emploi échappe cependant au domaine de la négociation.</p> <p>Le problème majeur sur le marché du travail est le chômage, causé par un déséquilibre entre l'offre et la demande de travail. Les causes de ce dernier font l'objet d'interprétations multiples. <i>Parmi celles-ci, on se limite à distinguer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>une approche en termes d'insuffisante flexibilité du marché du travail : contraintes qui pèsent sur la fixation des salaires et alourdissent le coût du travail (salaire minimum légal, charges sociales), législation protectrice de l'emploi ;</i> - <i>une approche en termes d'insuffisance de la demande et de l'activité économique ;</i>

	conjoncturel.	- <i>une approche en termes d'inadéquation entre les qualifications offertes par les individus et celles recherchées par les entreprises.</i>
--	---------------	---

THÈMES	NOTIONS	CONTEXTE ET FINALITES
VIII. Quelle est l'efficacité de l'intervention sociale de l'Etat ? (20%)		Historiquement, l'intervention de l'Etat a permis progressivement la prise en charge des risques sociaux et une certaine réduction des inégalités. Si cette intervention est légitime, la question de son efficacité n'en demeure pas moins posée, au regard des logiques d'assurance et d'assistance. Le débat économique demeure entre les partisans d'une intervention sociale justifiée par des considérations économiques et humaines et ceux qui mettent en avant ses effets pervers.
VIII.1. Les domaines d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Les inégalités et la justice sociale. - La protection sociale. - Les logiques d'assurance et d'assistance. - Le traitement social du chômage. 	<p>La politique sociale poursuit des objectifs de réduction des inégalités, de justice et de solidarité sociales, dans un contexte où l'exclusion et la pauvreté demeurent.</p> <p>La solidarité nationale est assurée essentiellement par la redistribution verticale tandis que l'assurance collective (protection sociale) protège plus particulièrement des risques sociaux (santé, vieillesse-survie, famille-maternité, emploi, pauvreté et exclusion sociale). Deux logiques peuvent donc présider à la protection sociale : une logique d'assurance et une logique d'assistance ou de solidarité attachée à l'idée de justice sociale.</p> <p>Ces objectifs se traduisent par les prestations offertes par les organismes de protection sociale.</p> <p>Le chômage est également considéré comme un risque social dont le traitement par l'État vise à en rendre supportables les conséquences économiques et sociales pour le salarié (indemnisation du chômage).</p>
VIII.2. L'efficacité de la politique sociale	<ul style="list-style-type: none"> - La progressivité de l'impôt. - La redistribution. 	<p>Des prélèvements sont effectués sur le revenu des agents économiques en vue de financer la politique sociale. <i>Une attention particulière sera portée à l'impôt sur le revenu dont la progressivité remplit notamment une fonction d'équité sociale, en favorisant une redistribution entre hauts et bas revenus.</i></p> <p>L'efficacité de la politique sociale est appréhendée sous l'angle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la réduction des inégalités de revenu ; - du financement de la protection sociale ; - des effets des prestations sociales et des minima sociaux.
VIII.3 L'économie sociale et solidaire	- Les acteurs de l'économie sociale et solidaire.	L'ESS est complémentaire à l'action de l'Etat. Elle intervient déjà fortement, notamment dans la protection sociale, et son importance au niveau économique est croissante.

THÈMES	NOTIONS	CONTEXTE ET FINALITES
<p>IX. L'État a-t-il des marges de manœuvre en termes de politiques économiques ? (25%)</p>		<p>La politique économique a pour objectif la régulation de l'évolution des « fondamentaux » de l'activité économique et l'adaptation des structures de l'économie à son environnement. Le champ et l'intensité de cette intervention sont plus ou moins importants selon la nature de l'État. Toutefois, ses marges de manœuvre se sont restreintes au cours des dernières décennies, notamment en raison des contraintes inhérentes à la zone euro.</p>
<p>IX.1. La politique économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le libéralisme, l'interventionnisme. - Les finalités et objectifs des politiques économiques. - Les politiques conjoncturelles et structurelles. - L'expansion, la récession, la dépression. - La politique monétaire et l'instrument du taux d'intérêt. - La politique budgétaire, les prélèvements obligatoires. - Le solde budgétaire, la politique de relance, la politique de stabilisation. 	<p>Selon sa nature libérale ou interventionniste, l'État, par la mise en œuvre de politiques économiques, est amené à agir selon des degrés divers, pour réguler les marchés, promouvoir une politique sociale, mais également limiter les déséquilibres macroéconomiques (chômage, inflation, récession, déficit des échanges extérieurs).</p> <p>Ces politiques économiques visent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une part, à créer les conditions d'un meilleur fonctionnement du système économique en faisant évoluer ses structures ; - d'autre part, à réguler l'activité économique qui connaît à court terme des fluctuations. <p>Pour atteindre ses objectifs, la politique économique mobilise des instruments.</p> <p><i>Parmi les politiques conjoncturelles, on se situera au niveau de la zone euro en se limitant à l'étude de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>la politique monétaire et au rôle de la BCE; à cette occasion, le rôle du taux d'intérêt directeur sur l'activité économique est mis en évidence ;</i> - <i>la politique budgétaire mise en œuvre par chacun des États.</i>
<p>IX.2. Les contraintes pesant sur les politiques économiques dans la zone euro</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La coordination des politiques économiques - Le financement du déficit budgétaire. - La dette souveraine. 	<p>La BCE doit mettre en œuvre une politique monétaire unique en tenant compte de la diversité des situations économiques propres à chaque pays membre de la zone euro. La difficile coordination des politiques économiques au sein de la zone euro a pour conséquence de réduire l'efficacité de la politique de la BCE.</p> <p>La mise en œuvre de la politique budgétaire pose la question de son financement. Celui-ci peut s'effectuer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par l'impôt, qui peut avoir des effets négatifs sur l'activité économique ; - par l'emprunt, qui pose les problèmes de la capacité d'endettement, du financement de la dette souveraine et qui peut détourner une partie des capitaux disponibles pour l'investissement privé.

THÈMES	NOTIONS	CONTEXTE ET FINALITES
<p>X. Une régulation des échanges internationaux est-elle nécessaire ? (20%)</p> <p>X.1. Des échanges internationaux multipolaires</p> <p>X.2. Des pratiques d'échanges divergentes</p> <p>X.3. La nécessité d'une régulation mondiale des échanges</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les importations et les exportations de biens et services. - La mesure des échanges : balance des transactions courantes. - Les principaux pôles d'échanges. - Les firmes multinationales. - Le libre-échange. - Les pratiques protectionnistes et leurs justifications. - La régionalisation des échanges - L'Organisation mondiale du commerce et ses missions. 	<p>L'économie mondialisée se caractérise par des échanges multipolaires, une tendance à la régionalisation mais aussi par la permanence de pratiques protectionnistes. Ce thème a pour objectif de préciser que ces pratiques divergentes rendent nécessaires une régulation à l'échelle mondiale qui a beaucoup de difficultés à s'imposer et dont le principal acteur est l'organisation mondiale du commerce (OMC).</p> <p>L'ouverture générale des économies s'est réalisée grâce au développement des échanges entre pays, qui se caractérise aussi bien par l'accroissement en volume que par la diversification des flux de biens et services.</p> <p>L'étude de la balance des transactions courantes de la France permet de mesurer la valeur et le caractère équilibré ou non de ses échanges. Elle se poursuit par l'analyse des forces et des faiblesses des échanges extérieurs français.</p> <p>La place occupée par les pays et les zones géographiques dans le commerce mondial évolue. Sous la pression des pays émergents, on assiste à un redéploiement et/ou une recomposition des pôles d'échanges. Dans ce contexte, les stratégies des firmes multinationales tendent à s'affirmer face aux logiques nationales, et structurent l'espace économique mondial.</p> <p>Le commerce international s'est développé sur les bases du libre échange qui a permis la croissance économique. Pour autant, certains pays ou zones géographiques, mettent en place des mesures protectionnistes, à des degrés divers, justifiées par le soutien ou le développement de leur économie.</p> <p>Les pays se regroupent au sein d'espaces géographiques d'échanges privilégiés. Le processus de régionalisation des échanges est mené de manière plus ou moins intégrée selon les zones. <i>L'étude de l'Union Européenne est le moyen d'illustrer un exemple d'intégration économique régionale aboutie.</i></p> <p>Les négociations commerciales multilatérales ont pour finalité le développement des échanges mondiaux dans le cadre du libre-échange.</p> <p>Avec l'OMC, les pays ont créé une institution permanente chargée de définir les règles du commerce international et de veiller à leur application. L'Organe de Règlement des Différends de l'OMC se charge de résoudre les litiges commerciaux entre les pays membres.</p>

THÈMES	NOTIONS	CONTEXTE ET FINALITES
<p>XI. Pourquoi mettre en œuvre une croissance soutenable ? (15%)</p>		<p>Le sens général des déséquilibres du mode de croissance actuel a été abordé dans les enseignements de géographie et de SVT en classe de seconde.</p> <p>Il s'agit, dans ce thème, de les traiter sous l'angle économique. Ces déséquilibres obligent à envisager une autre conception de la croissance qui peut contraindre les États à développer un certain nombre d'instruments pour modifier les comportements des différents acteurs.</p>
<p>XI.1. Les déséquilibres actuels de la croissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La croissance et : <ul style="list-style-type: none"> - les inégalités sociales, - la démographie, - l'épuisement des ressources naturelles. 	<p>La croissance soutenable pose la question de la poursuite de la croissance économique et de la préservation des équilibres sociaux et environnementaux au niveau mondial.</p> <p><i>Les enjeux de la croissance en termes d'inégalités sociales, de démographie, d'épuisement des ressources naturelles et d'instabilité des productions agricoles, doivent être présentés et mis en relation avec l'activité économique sans toutefois entrer dans des développements trop importants.</i></p>
<p>XI.2. La nécessité d'une nouvelle forme de croissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement durable - Les indicateurs de développement durable - Les instruments du développement durable 	<p>Si la croissance économique est une condition nécessaire au processus de développement d'une nation, en ce qu'elle permet une amélioration des niveaux de vie, elle revêt un caractère trop souvent destructeur.</p> <p>Cela nécessite de rechercher de nouveaux modèles de développement fondés à la fois sur le renforcement de l'efficacité du système économique et la capacité à satisfaire au mieux les besoins des générations présentes en les rendant compatibles avec le respect du devenir des générations futures.</p> <p>Des indicateurs, autres que le PIB, doivent permettre d'avoir une meilleure lecture du niveau de développement durable (indicateur de développement humain (IDH), PIB vert, empreinte écologique).</p> <p>Des instruments (réglementation, normes, labels, taxations et permis négociables) incitent les agents économiques à intégrer les contraintes environnementales à leurs principales décisions économiques (production, consommation, investissement).</p>